



Quatrièmes Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, 28-30 octobre 2014, à Takamatsu

Compte-rendu de la deuxième réunion du comité de pilotage mixte franco-japonais, le 28 mai 2014, à Tours

La réunion du comité de pilotage a été co-présidée par **M. Serge BABARY, Maire de Tours, M. Patrick GEROUDET, Adjoint au maire de Chartres et Président du Comité de pilotage français, et M. Jean-Michel BERLEMONT, Adjoint au maire de Nancy et Président du groupe-pays Japon de Cités Unies France.**

Modérateur de la réunion : **M. Bertrand GALLET, Directeur général de Cités Unies France**

M. Serge BABARY accueille les participants et la délégation japonaise et assure l'engagement de la ville de Tours aux côtés de Takamatsu pour la réussite de ces rencontres.

M. Yutaka MIYATAKE, Directeur général des services, Ville de Takamatsu, exprime ses remerciements au comité de pilotage français pour l'organisation de cette 2^{ème} réunion du comité de pilotage mixte, et remercie également le comité de pilotage français d'être venu à Takamatsu en octobre pour le 1^{er} comité de pilotage mixte. Il ne reste que 5 mois avant les Rencontres et la ville de Takamatsu met tout en œuvre pour que ces Rencontres qui ont été mentionnées dans le communiqué conjoint entre la France et le Japon soient un succès pour les deux pays. Cependant la ville de Takamatsu est actuellement dans une situation financière difficile et doit faire les préparatifs avec un budget limité. La ville de Takamatsu s'engage à faire au mieux mais il est possible qu'elle ne puisse répondre à toutes les attentes du comité de pilotage français.

- **Point sur les relations franco-japonaises pour la nouvelle municipalité de Tours**

Mme Maurille BEROU, Chargée de mission Communication et Asie, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), Ministère des Affaires étrangères et du Développement International (MAEDI), présente un état des lieux de la coopération décentralisée franco-japonaise. Le MAEDI remercie l'ensemble des participants aux préparatifs des 4^{es} Rencontres : les villes de Takamatsu, de Nancy, de Chartres et de Tours, et les comités de pilotage français et japonais, ainsi que CLAIR et CUF.

Mme BEROU évoque les trois précédents succès des Rencontres : en 2008 à Nancy, dans le cadre du 150^e anniversaire des relations franco-japonaises, en 2010 à Kanazawa, autour du thème de la gouvernance locale, et en 2012 à Chartres, sur le thème de l'innovation. L'excellente dynamique et la densité des jumelages avec le Japon montrent le caractère solide et de confiance de la relation entre les deux pays. L'importance des 4^{es} Rencontres est soulignée dans la Feuille de route pour la coopération franco-japonaise jusqu'en 2018. Et la visite en mai du Premier ministre japonais Shinzo ABE en France témoigne du caractère exceptionnel de la relation de confiance entre la France et le Japon.

Mme BEROU rappelle la mobilisation des collectivités territoriales françaises lors de la catastrophe de 2011, ainsi que le fonds de solidarité « Séisme-Japon » mis en place par CUF. Depuis plusieurs décennies, les collectivités françaises, près de 60, sont engagées au Japon, dans plus de 70 projets. Le plus souvent, les coopérations prennent la forme de jumelages et permettent de

traiter de sujets concrets d'intérêt commun : le transport, l'environnement ou l'aménagement urbain. Hormis la ville de Paris qui a signé un partenariat avec Kyoto en 1958, l'essentiel des partenariats a été signé à partir des années 80 et dans le milieu des années 90. La majeure partie des partenariats s'opère de ville à ville, mais il y a aussi des régions particulièrement actives au Japon : la Région Aquitaine et le département de Fukuoka, la Région Languedoc-Roussillon et le département de Kyoto, le Département du Val d'Oise et le département d'Osaka.

Le Japon est le 2^e partenaire économique de la France en Asie ; la coopération culturelle, scientifique et technique est prioritaire dans la coopération entre la France et le Japon. La France accueillera, en décembre 2015, la conférence internationale : « Paris Climat 2015 - COP21 » impliquant des thématiques tels que l'urbanisme et les villes durables, dans ce contexte, ces 4^e Rencontres sont très importantes pour permettre le partage des expertises en la matière. Le MAEDI soutient ces 4^e Rencontres franco-japonaises

M. Jean-Michel BERLEMONT présente les enjeux et activités du groupe-pays Japon de CUF. Ce groupe-pays a été constitué fin 2011, dans le but de travailler à l'échange d'expériences entre les collectivités territoriales françaises et japonaises. Ce groupe permet également de travailler à la préparation des Rencontres qui ont lieu tous les deux ans, mais aussi d'exprimer la solidarité entre la France et le Japon. En février 2012, une délégation des élus français est partie dans la région de Fukushima pour prendre conscience de la catastrophe, et CUF a joué un rôle de liaison pour apporter l'aide et le soutien aux collectivités japonaises et à leur population sinistrée.

M. Patrick GEROUDET présente le travail du comité de pilotage français dans la préparation des 4^e Rencontres. La ville de Takamatsu a été désignée pour accueillir les 4^e Rencontres à la fin des Rencontres de Chartres. Le comité de pilotage français se réunit afin de travailler à la bonne mise en place de ces Rencontres. Aussi, le comité de pilotage restreint français a été mis en place pour faciliter le travail d'organisation des Rencontres : ces membres sont : Nancy, Chartres, le MAEDI, l'Ambassade du Japon en France, CLAIR Paris et CUF. Il a paru naturel d'accueillir Tours dans ce comité restreint, car Tours est jumelée avec Takamatsu.

Puisque les Rencontres auront lieu à Takamatsu, le rôle du comité de pilotage japonais est plus important. Le rôle du comité de pilotage français est de convaincre les collectivités territoriales françaises de la nécessité et de l'utilité de participer à ces 4^e Rencontres. Ce qui a de nouveau été fait après les élections locales du mois de mars, grâce à CUF qui essaye de mobiliser les nouvelles équipes municipales. On peut déjà annoncer qu'il y aura plus de collectivités françaises à Takamatsu qu'il n'y en a eu à Kanazawa. Le plus important à ce stade des préparations est d'étudier le programme et de soulever les questions qui nous paraissent encore en suspens afin que ces rencontres se déroulent le mieux possible.

• Point sur le déroulé détaillé des Rencontres

M. Shogo YAMASHITA, Directeur des Relations Internationales de Takamatu, explique le détail du programme des 4^e Rencontres. Il n'y a pas eu beaucoup de changements depuis le 1^{er} comité de pilotage mixte d'octobre dernier.

- **Dates**
Du mardi 28 au jeudi 30 octobre 2014
- **Lieu**
Ville de Takamatsu (département de Kagawa)
- **Organisation**
Comité de pilotage des Quatrièmes Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée

- **Thème des Rencontres**
 - « A l'ère de la mondialisation, quelles mesures les collectivités territoriales doivent-elles prendre afin de redynamiser l'économie locale ? »
- **Ateliers**
 - Atelier 1 – Industrie : Revitaliser l'agriculture, le commerce, le tourisme et autres industries
 - Atelier 2 – Culture : Redynamiser l'économie locale par le biais de la culture et des échanges humains
 - Atelier 3 – Urbanisme : Agir sur les transports urbains, l'environnement, l'énergie, pour un développement durable des villes
- **Salles de réunion**
 - Séance plénière : Centre international de Kagawa
 - Ateliers : salles de conférence du Sunport Hall de Takamatsu
- **Participants**
 - Représentants et membres de collectivités locales franco-japonaises jumelées ou partenaires
 - Partie japonaise du Comité de pilotage (Ministère japonais des Affaires intérieures et des Communications, Ministère japonais des Affaires étrangères, Association des Maires du Japon, Ambassade de France au Japon, Centre Japonais des Collectivités Locales)
 - Partie française du Comité de pilotage (Ministère français des Affaires étrangères, Cités Unies France, Ambassade du Japon en France)
- **Nombre prévu de participants**
 - 60 membres de 20 collectivités locales françaises, 90 membres de 30 collectivités locales japonaises, 30 membres du Comité de pilotage des Rencontres franco-japonaises
 - Total : 180 personnes
- **Activités connexes**
 - Découverte de projets (ville de Takamatsu et île de Naoshima), échanges à l'Université de Kagawa, échanges avec des organismes économiques locaux et d'autres liés au tourisme, échanges avec la Société Franco-Japonaise de Kagawa
- **Orientation des débats**
 - A travers la stagnation des marchés domestiques et l'essor des réseaux de communication, la mondialisation et sa progression rapide influencent profondément les économies régionales : délocalisations, problèmes d'emploi et environnementaux...
 - Afin que les régions puissent continuer à se développer de manière durable, la redynamisation des économies locales est primordiale, et les collectivités territoriales doivent aujourd'hui prendre des engagements pour la mettre en oeuvre.
 - Lors des Troisièmes Rencontres, dont le thème était « Pour répondre à la mondialisation, comment les collectivités territoriales s'organisent ? », les collectivités locales ont présenté leurs actions pour saisir les opportunités de développement apportées par la mondialisation aux régions et en tirer le meilleur parti.
 - Nous souhaitons que ces Quatrièmes Rencontres approfondissent les discussions menées dans le cadre de leur précédente édition, et que, à l'ère de la mondialisation, elles contribuent à promouvoir des politiques locales tournées vers une croissance régionale pérenne, en permettant aux collectivités territoriales de débattre amplement des engagements pris autour des objectifs suivants : revitalisation de l'ensemble des industries (agriculture, tourisme, etc.), redynamisation de l'économie locale par le biais de la culture, développement durable, etc.

- **Ateliers**

- **Atelier 1 – Industrie : Revitaliser l'agriculture, le commerce, le tourisme et autres industries**

- Débat autour des mesures prises par les collectivités territoriales afin de revitaliser les industries locales, que ce soit par la mise en valeur des produits du terroir, l'agritourisme, l'élargissement des débouchés à l'international, ou encore en attirant des touristes étrangers.

- **Atelier 2 – Culture : Redynamiser l'économie locale par le biais de la culture et des échanges humains**

- Débat autour des engagements pris par les collectivités territoriales afin de redynamiser l'économie locale par la culture, au regard du communiqué conjoint de juin 2013 entre la France et le Japon, qui reconnaît l'extrême importance du rôle de la culture dans le développement des sociétés et d'une croissance économique durable.

- **Atelier 3 – Urbanisme : Agir sur les transports urbains, l'environnement, l'énergie, pour un développement durable des villes**

- Débat autour des aménagements urbains et de la mise en valeur des villes : mesures concernant les transports urbains, le développement durable des villes, les problèmes environnementaux, les énergies renouvelables, etc.

- **Thèmes des précédentes Rencontres**

- **Premières Rencontres**

- Thème général :** La gouvernance locale et le développement durable

- Ateliers :**

- Atelier 1 – Economie : Quels modèles de développement économique ?
 - Atelier 2 – Société : Evolutions sociétales : les réponses apportées
 - Atelier 3 – Environnement : Les politiques environnementales et le post-protocole de Kyôto

- **Deuxièmes Rencontres**

- Thème général :** La gouvernance locale et le développement durable

- Ateliers :**

- Atelier 1 – Culture : Les rôles des administrations, des sciences et du secteur industriel afin que la culture et la tradition contribuent au développement local
 - Atelier 2 – Economie : Les actions des collectivités locales françaises et japonaises pour le développement industriel et les projets de coopération
 - Atelier 3 – Environnement : Comment mettre en place les mesures contre le réchauffement climatique
 - Atelier 4 – Société : Comment faire face à la baisse du taux de natalité et à la société vieillissante pour maintenir une société dynamique

- **Troisièmes Rencontres**

- Thème général :** Pour répondre à la mondialisation, comment les collectivités territoriales s'organisent ?

- Ateliers :**

- Atelier 1 – Economie : Les innovations économiques
 - Atelier 2 – Culture : Les innovations culturelles
 - Atelier 3 – Cadre de vie : Les innovations en termes de sécurité de la population et du cadre de vie

PRE-PROGRAMME DES 4^e RENCONTRES :

Dimanche 26/10/2014 : Arrivée au Japon des représentants des collectivités locales françaises

Soir : Réception organisée par l'Ambassade de France - Nuit à Tokyo

Lundi 27/10/2014 :

Matinée : Déplacement en avion de Tokyo à Takamatsu
12h00 Check-in à l'hôtel Clement
13h00 Visite du parc de Ritsurin (avec déjeuner dans le parc)
16h00 Visite de Yashima : découverte du projet de revalorisation du site touristique
18h00 Visite de l'arcade commerçante de Marugame-machi : découverte du projet de redynamisation de la zone urbaine
20h00 Echange avec des acteurs locaux du milieu économique et des organismes liés au tourisme
22h00 Retour à l'hôtel

Mardi 28/10/2014

9h00 Déplacement de Takamatsu à Naoshima en bateau
9h30 Visite de Naoshima : découverte du projet « Benesse Art Site » (avec déjeuner)
16h30 Déplacement de Naoshima à Takamatsu en bateau
18h00 **Cérémonie et réception de bienvenue**
20h00 Retour à l'hôtel

Mercredi 29/10/2014

7h00 Visite du parc de Tamamo (optionnel)
9h30 **Cérémonie d'ouverture** (intervenants : le président du Comité de pilotage des Rencontres, des invités)
(Centre international de Kagawa)
10h00 **Séance plénière** (Centre international de Kagawa)
Conférence introductive par M. Soichiro Fukutake, Président du conseil d'administration de la Fondation Fukutake (Benesse Art Naoshima)
Présentation par deux représentants des collectivités territoriales françaises et deux représentants des collectivités territoriales japonaises (durée de présentation : moins de 15 minutes pour chaque collectivité)
13h00 Déjeuner organisé par le CLAIR (Hôtel Clement Takamatsu)
14h30 **Ateliers** (Salles de conférence du Sunport Hall de Takamatsu)
Répartition des participants selon trois ateliers de discussion
19h30 Dîner organisé par le maire de Takamatsu (établissement de cuisine traditionnelle japonaise Nichô)
22h00 Retour à l'hôtel

Jeudi 30/10/2014

7h00 Visite du parc de Tamamo (optionnel)
10h00 **2^e Séance plénière** (Centre international de Kagawa)
Restitution (compte-rendu) des ateliers, déclaration finale, remise du Prix pour la coopération exemplaire franco-japonaise
12h00 **Cérémonie de clôture** (intervenants : le président du comité de pilotage des Rencontres, la collectivité qui accueillera les 5^e Rencontres (Centre international de Kagawa)
13h00 Déjeuner (Hôtel Clement Takamatsu)
15h30 Echanges avec des étudiants et des intervenants de l'Université de Kagawa dans les locaux de l'Université
18h00 Visite d'une exposition spéciale au musée municipal des beaux-arts de

	Takamatsu
20h00	Echange avec la société franco-japonaise de Kagawa et d'autres intervenants du domaine des relations franco-japonaises de Takamatsu
22h30	Retour à l'hôtel

Vendredi 31/10/2014

Matinée Les participants français quittent Takamatsu (départ vers villes jumelées ou retour en France)

- **Cérémonie d'ouverture**

Aura lieu le 29 octobre à 9h30, une allocution sera faite par les présidents des deux comités de pilotage, ainsi que par des invités qui seront choisis par les comités de pilotage. La cérémonie d'ouverture est prévue pour une durée de 30 min au total. La durée des allocutions sera décidée en fonction du nombre des intervenants.

- **Séance plénière**

Aura lieu le 29 octobre à 10h00 et débutera par une conférence introductive assurée par M. Soichiro FUKUTAKE, Président du conseil d'administration de la Fondation Fukutake qui joue un rôle principal sur le projet Naoshima (prévu dans le programme des visites¹). La durée de la conférence est de 1h30. Initialement un débat était prévu après la conférence, mais sa durée ne pourra être que de 1 heure, ce qui peut nuire à son développement, donc ce sera peut-être plutôt une présentation autour des thèmes des Rencontres par 2 représentants des collectivités françaises et 2 représentants des collectivités japonaises. La durée des interventions est de moins de 15 minutes pour chaque collectivité. Les comités de pilotage français et japonais décideront de chaque côté des collectivités intervenantes et transmettront la décision au secrétariat **avant mi-juillet**.

- **Ateliers**

Après le déjeuner commencent les 3 ateliers.

Pour la répartition des collectivités japonaises dans les ateliers, le comité de pilotage japonais est en train de mener une enquête auprès des collectivités japonaises. Chaque comité de pilotage devra faire un ajustement du nombre de collectivités afin d'équilibrer leur nombre dans les ateliers. Les villes jumelles ne doivent pas nécessairement être dans le même atelier. Pour la durée des interventions, le comité de pilotage japonais accepte la proposition du comité de pilotage français de limiter les interventions à 9-10 minutes maximum. Les comités de pilotage souhaitent donner du temps à toutes les collectivités participantes pour la présentation de leur expérience.

Le comité de pilotage français est invité à transmettre la répartition des collectivités dans les ateliers **avant mi-juillet**.

Le comité de pilotage japonais ne limite pas les sujets.

La durée totale des ateliers est de 3 heures.

- **Chefs d'ateliers**

Les chefs d'ateliers français seront Nancy, Chartres et Tours.

Du côté japonais, le comité de pilotage décidera des chefs d'ateliers **mi-juillet**, après la détermination de la répartition des collectivités japonaises dans les ateliers.

Le rôle des chefs d'ateliers est de piloter le travail dans les ateliers, établir un bilan de concertations et faire une restitution de l'atelier lors de la 2^e séance plénière. Les chefs d'ateliers japonais contrôleront principalement le déroulement des ateliers, donc le rôle des chefs d'ateliers

¹ Visite du 28 octobre

français est d'aider les chefs d'atelier japonais afin d'assurer le bon déroulement des ateliers, d'aider à faire la présentation auprès des collectivités françaises et faire la restitution des ateliers lors de la séance plénière

- **2^e Séance plénière (restitution des ateliers) et cérémonie de clôture du 30 octobre**

La 2^e séance plénière aura lieu à 10h00. Il est prévu que les comptes-rendus (la restitution) des ateliers seront fait par les 2 présidents des comités de pilotage français et japonais, pour une durée de 15 minutes chacun.

Après la restitution, la Déclaration finale sera adopté. Il est souhaité quelle contienne également les résultats des ateliers.

Après l'adoption de la Déclaration finale le prix pour la coopération exemplaire franco-japonais sera remis.

La cérémonie de clôture aura lieu à 12h00 avec une allocution des 2 présidents des comités de pilotage et présentation de la collectivité qui accueillera les 5^e Rencontres.

- **Espace de présentation des collectivités françaises**

Un espace de présentation des collectivités participantes est prévu, comme c'était le cas lors des Rencontres à Chartres. Cet espace sera assez limité. Le comité de pilotage japonais ne décidera de la dimension et des formes des panneaux et supports des présentations qu'après la détermination du nombre de collectivités territoriales qui seront présentes. A supposer que le nombre des participants corresponde aux prévisions actuelles, il est possible que seuls des posters et prospectus soient affichés, comme pour les 3^e Rencontres à Chartres (grilles + tables).

Les dimensions et la forme des panneaux ou supports pour exposer les affiches et brochures ainsi que la personne contact et l'adresse postale : sera confirmé par Takamatsu prochainement.

Cet espace de présentation sera ouvert au public de Takamatsu donc il faudrait voir s'il est possible de traduire les documents en japonais car ce serait une belle occasion pour les collectivités françaises de se mettre en valeur auprès des citoyens de Takamatsu.

Le comité de pilotage japonais souhaite que ces posters et prospectus soient transmis à Takamatsu **avant 30 septembre**.

M. Patrick GEROUDET demande une précision sur les **rapporteurs des comptes-rendus d'ateliers** lors de la 2^e séance plénière du 30 octobre : est-il possible qu'éventuellement pour la partie française ces rapporteurs ne soient pas nécessairement les chefs d'ateliers, mais des rapporteurs choisis par le comité de pilotage français, afin de pouvoir mettre en valeur et impliquer d'autres collectivités ?

M. Bertrand GALLET soutient cette proposition, car de nombreuses collectivités françaises vont faire le déplacement jusqu'à Takamatsu ; il serait bien de donner la parole à certaines d'entre elles lors de la 2^e séance plénière.

Cette proposition est **acceptée** par la partie japonaise.

- **Point sur le programme pour la délégation française à Tokyo**

Mme Maurille BEROU demande si CLAIR Tokyo a prévu un car ou un bus pour accueillir les collectivités françaises à leur arrivée le dimanche 26 pour la plupart à l'aéroport de Tokyo, sinon l'ambassade de France à Tokyo s'en chargera.

Le comité de pilotage japonais ne prévoit pas l'accueil à l'aéroport de Tokyo ni l'hôtel à Tokyo pour

la délégation française.

Selon Mme Maurille BEROU, la délégation française sera accueillie par l'Ambassade de France qui organisera le dimanche soir une réception pour les participants français.

Sous réserve de confirmation, l'Ambassadeur de France au Japon participera aux Rencontres à partir du 29 octobre pour la cérémonie d'ouverture ; le MAEDI sera également représenté. Mme Annick GIRARDIN, Secrétaire d'Etat chargée du Développement et de la Francophonie auprès du Ministre des Affaires étrangères et du Développement international n'a pas encore confirmé sa participation. La DAECT sera aussi présente.

• **Point sur la participation des collectivités françaises et japonaises**

Mme Katarina FOTIC, Chargée de mission, Cités Unies France, fait un point sur la participation des collectivités françaises. La liste d'Intention de participation aux 4^e Rencontres franco-japonaises a été établie par CUF ; elle est et sera gérée par CUF et CLAIR Paris ; à ce jour, cette liste ne recense que les intentions de participation d'avant les élections municipales françaises, du mois de mars dernier. 13 collectivités sont notées confirmées et 13 à l'étude. CUF a déjà commencé à relancer les nouvelles équipes municipales.

La « Fiche d'Intention de participation » est le document envoyé début mai 2014 aux collectivités françaises, par voie postale et par courriel, à plus de 500 destinataires, membres du groupe-pays Japon de CUF. Ce document doit être rendu/rempli par les collectivités françaises **jusqu'au 15 juin**.

A partir de ces réponses, CUF constituera la liste : « Résumés des interventions » qui montrera la répartition des collectivités françaises dans les 3 ateliers. Dans cette liste ont déjà été renseignés les réponses d'avant les élections ; il est possible qu'il y ait quelques changements.

La prochaine réunion du comité de pilotage français aura lieu le 4 juillet 2014 ; elle fera le point sur la participation des collectivités françaises et le comité de pilotage japonais sera tenu informé. A la demande de CLAIR Paris, CUF a également rajouté une colonne dans ce tableau pour les intervenants pressentis côté japonais afin de permettre une meilleure concertation des interventions françaises et japonaises dans 1 atelier.

Le document intitulé : « Fiche de présentation des collectivités participantes aux 4^e Rencontres franco-japonaises » est la fiche de présentation des collectivités françaises, qu'elles doivent rendre traduites en japonais **jusqu'au 15 juillet**.

Concernant les résumés d'interventions des collectivités françaises en japonais, ainsi que les présentations PowerPoint simples et bilingues, ils sont demandés **pour le 15 septembre**.

Mme Karine RADTKOWSKY-SEVAISTRE, Coordinatrice à CLAIR Paris, précise que ces documents sont très précis et minutieux et permettent aux 2 côtés de suivre les évolutions ; de ce fait, il est important que les collectivités les remplissent.

En ce qui concerne la **répartition dans les ateliers**, il n'est pas nécessaire que les villes jumelles soient ensemble, mais dans la pratique c'est assez courant.

Si des ajustements sont nécessaires pour équilibrer la répartition des collectivités dans les ateliers, avant de confirmer les changements, il faut laisser le temps aux partenaires de communiquer entre-eux au cas où ils souhaitent rester ensemble dans un atelier.

Pour les **présentations PowerPoint**, il est préférable d'avoir des présentations allégées et totalement bilingues français et japonais ; de ce fait, un seul écran suffirait pour ces présentations.

Mme Katarina FOTIC précise que **pour les changements d'ateliers**, une colonne « Deuxième choix » est prévue dans le tableau « Répartition dans les ateliers » de CUF ce qui devrait faciliter les changements dans les ateliers.

Mme Céline ESTIVIN, Conseillère municipale déléguée à la communication de la ville de Tours, pose une question à propos de **l'espace de présentation pour les collectivités** et demande s'il serait possible qu'en plus des posters et prospectus, il y ait des écrans qui pourraient diffuser (à partir d'un support USB) des images des collectivités afin de rendre l'espace des

collectivités plus dynamique et peut-être éviter de devoir transporter les documents matériels.

M. Shogo YAMASHITA reconnaît que c'est une proposition intéressante qui va être étudiée par le comité de pilotage japonais, en prenant en compte l'espace disponible pour les collectivités mais les brochures seront quand même nécessaires.

M. Patrick GEROUDET demande si l'espace de présentation des collectivités sera séparé en 2 zones : une française et une japonaise, ou si les collectivités seront mélangées.

Un seul espace est prévu par le comité de pilotage japonais et donc les collectivités françaises et japonaises pourront être mélangées.

M. Patrick GEROUDET propose pour la présentation des collectivités françaises un seul écran où seraient diffusés en continu des films ou diaporamas des collectivités françaises.

Mme Céline ESTIVIN approuve cette idée qui permet en effet d'avoir une vision globale de la diversité des collectivités françaises

• **Point sur la préparation logistique des 4^e Rencontres**

M. Shogo YAMASHITA confirme que **le site Internet² pour les inscriptions individuelles** de la délégation française sera bien mis en place. Cependant pour des raisons de budget, la ville de Takamatsu ne peut pas créer ce site seule et a prévu de confier la gestion du site à un professionnel. Mais, ce prestataire ne peut fournir qu'une version du site bilingue japonais/anglais. Le comité de pilotage japonais essaye de voir s'il est possible de remplacer l'anglais par le français mais il est possible que cela ne soit pas faisable. Auquel cas, il faudra en re-discuter avec le comité de pilotage français.

Mme Maurille BEROU confirme que l'ambassade de France apportera son aide pour les traductions.

M. Shogo YAMASHITA précise qu'il ne s'agit pas d'un problème de traduction mais d'un problème purement technique.

M. Bertrand GALLET ajoute que si ce n'est pas possible, il y a des personnes qui parlent anglais dans les collectivités et elles pourront s'inscrire sur un site en anglais.

M. GALLET demande plus d'informations sur l'hôtel Clément et les transports à Takamatsu

M. Shogo YAMASHITA donne des explications sur **l'hébergement à l'hôtel Clément**. Le comité de pilotage japonais a déjà pré-réservé des chambres (1 personne/simple) pour l'hébergement des membres de la délégation française à Takamatsu, au prix d'environ 86€ (12000 yens) pour une nuit avec le petit déjeuner³. Le comité de pilotage japonais est en cours de négociation sur les prix avec l'hôtel.

Pour ce qui concerne les transports, le comité de pilotage japonais a constitué le document « Informations relatives aux vols et à l'accès aux aéroports »⁴. Le comité de pilotage japonais espère que les collectivités françaises arriveront à Takamatsu dans la matinée du 27 octobre. Le trajet depuis l'aéroport du Kansai en bus n'est pas recommandé car il prend 4 heures.⁵

² Au moment de la rédaction de ce compte rendu, CLAIR Paris nous a confirmé que le site sera uniquement en ANGLAIS. Il sera ouvert le 15 juin 2014.

³ Les chambres sont déjà réservées mais il faudra une confirmation des collectivités en s'inscrivant sur le site internet de Takamatsu.

⁴ D'ores et déjà sur le site de CUF : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article1727>

⁵ Précision CLAIR Paris : en plus des navettes habituelles, des cars spéciaux accueilleront les délégations françaises à l'aéroport de Takamatsu pour les arrivées en groupe.

• **Point sur le prix pour la coopération exemplaire franco-japonaise**

M. Bertrand GALLET rappelle que lors des Rencontres de Chartres, le comité de pilotage français s'était chargé de la remise du prix, c'est donc au comité de pilotage japonais qu'est laissée l'organisation du prix pour les Rencontres de Takamatsu.

M. Tetsuhira MARUTA, Chef de service, CLAIR Tokyo, apporte des précisions concernant le prix de la coopération exemplaire franco-japonaise :

1. Récapitulatif

Le Prix pour la coopération exemplaire franco-japonaise (désigné ci-dessous par « le Prix ») a été créé en 2010 lors des 2^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée à Kanazawa. Il a été remporté par les villes de Sendai et de Rennes lors des Troisièmes Rencontres tenues à Chartres en 2012, suite à l'aide effective apportée par Rennes à Sendai, sa ville jumelée, après le grand séisme ayant touché l'Est du Japon en 2011. Il a été décidé que ce Prix serait également remis lors des Quatrièmes Rencontres.

Ainsi, afin d'encourager le développement des relations amicales entre le Japon et la France, le Prix sera décerné lors des Quatrièmes Rencontres (Takamatsu) à des collectivités locales pour leurs efforts de coopération exemplaire et pérenne, et récompensera leurs engagements.

Il sera remis lors de la cérémonie de clôture des Quatrièmes Rencontres à Takamatsu, le 30 octobre 2014.

2. Modalités de candidature

Il sera demandé aux collectivités locales japonaises ayant prévu de participer aux Quatrièmes Rencontres à Takamatsu de remplir un formulaire de candidature (fiche n°1).

3. Objet de la récompense

Œuvres et actions durables dans le domaine des échanges franco-japonais entre collectivités locales, comme celles qui mettent à profit les particularités de la région ou impliquent la participation active des citoyens des collectivités partenaires entre autres.

4. Méthode de sélection

Un comité de sélection du Prix pour la coopération exemplaire franco-japonaise composé des membres mentionnés ci-dessous sera institué au sein du comité de pilotage des Quatrièmes Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée (désigné plus bas par « le comité de pilotage »). Il examinera les candidatures, tandis que le comité de pilotage décidera des collectivités territoriales qui seront récompensées.

Membres du comité de sélection :

- Le Directeur de l'agence pour la promotion de la ville créative de Takamatsu
- Le Directeur du cabinet du Maire de Kanazawa
- Le Chef des relations internationales du Bureau de l'administration locale du Ministère japonais des Affaires Intérieures et des Communications
- Le Directeur du service des échanges internationaux, de la coopération et des relations économiques du Centre Japonais des Collectivités Locales
- Le Conseiller et Chef du service de presse de l'Ambassade de France au Japon
- Un représentant au Japon de l'Agence de développement touristique de la France

5. Organisation

Mai 2014	Lancement de l'appel à candidature pour le Prix
Juin 2014	Regroupement des candidatures
Juillet 2014	Réunion du comité de sélection

Août 2014	Sélection par le comité de pilotage de la récompense et des collectivités à qui elle sera attribuée
Octobre 2014	Remise du Prix (cérémonie de clôture des 4 ^e Rencontres)

M. Tetsuhira MARUTA rappelle que ce prix a pour but d'encourager la bonne coopération et le développement des relations franco-japonaises. Il sera décerné au moment de la cérémonie de clôture.

Pour les modalités de candidature, le comité de pilotage japonais a envoyé le 14 mai un courrier pour inviter les collectivités japonaises à se porter candidates, la date limite pour les collectivités japonaises étant le 6 juin. Le comité de sélection désigné par le comité de pilotage japonais se réunira en juillet et sélectionnera en août la récompense et les collectivités à qui elle sera attribuée.

A ce jour, il y a peu de candidatures, donc si une collectivité française souhaite candidater, elle peut le faire en contactant son binôme qui fera les démarches en japonais pour les 2 collectivités. La date limite pour les propositions côté français: **avant le 30 juin**.

Le comité de pilotage japonais se charge du contenu du Prix et décide à qui le décerner. Il fera connaître au comité de pilotage français sa décision en août.

• Point sur la Déclaration finale

M. Shogo YAMASHITA, le comité de pilotage japonais proposera une première version **avant fin août** pour concertation avec la partie française, pour une finalisation de la pré-déclaration en septembre.

• Point sur le Forum avec les citoyens et étudiants

M. Shogo YAMASHITA précise qu'un échange est prévu avec les étudiants après les rencontres dans l'après-midi du 30 octobre, à l'université de Kagawa. L'université de Kagawa cherche à augmenter sa population d'étudiants étrangers et encourager ses étudiants japonais à partir en échange. Le bureau japonais de Campus France prévoit d'organiser, le 27 octobre, à l'université de Kagawa une campagne de promotion pour les études en France.

Les collectivités françaises sont invitées à participer sur scène à cette présentation/débat : thème, intervenants et organisation seront confirmés par Takamatsu.

Le comité de pilotage japonais souhaite également publier le compte-rendu de la séance plénière pour les citoyens de Takamatsu.

M. Jérôme TEBALDI, Conseiller municipal délégué aux relations internationales souligne que la ville de Tours est très intéressée par le développement de son partenariat avec Takamatsu, en particulier pour les échanges universitaires.

• Point sur l'échéancier

M. Shogo YAMASHITA présente l'échéancier du côté japonais :

Dates limites :

- Le lancement par Takamatsu du site internet : le 15 juin.
 - Les inscriptions individuelles : le 15 juillet (proposition du COPIL japonais).
 - Le retour des diapos PPoint d'interventions avec les traductions en japonais : le 15 septembre.
 - Les affiches et les brochures de présentation des collectivités : le 30 septembre.
- Le comité de pilotage japonais informera la partie française des détails plus précis

ultérieurement.

Pour ce qui concerne la réservation à l'hôtel Clément, la ville de Takamatsu a effectué les réservations pour les collectivités françaises (80 chambres).

Grâce à l'inscription sur site Internet avec nom, dates, etc, les réservations individuelles des chambres se feront automatiquement. Il ne sera pas nécessaire de contacter ensuite l'hôtel pour réserver ou confirmer sa réservation de chambre, ni d'utiliser une carte bancaire avant le check-in à l'hôtel le 27/10/2014.

Mme Katarina FOTIC demande un éclaircissement sur les différences entre les deux échéanciers français et japonais. Le comité de pilotage français a établi un échéancier un peu différent de la partie japonaise : pour la partie française, **la date limite des inscriptions individuelles sur le site pour les collectivités françaises est fixée au 15 septembre**, en effet avant le 15 septembre cela ne semble pas faisable.

M. Shogo YAMASHITA précise que le 15 juillet est la date limite pour les inscriptions individuelles et la réservation des chambres, mais il sera toujours possible d'annuler ou d'amender les réservations si nécessaire.

M. Patrick GEROUDET assure que le comité de pilotage français aura **les réponses définitives au 15 septembre**, et que le comité de pilotage français incitera les collectivités à prendre leur billet d'avion au plus vite lors de la réunion du comité de pilotage large du 4 juillet.

Mme Katarina FOTIC soulève une nouvelle différence entre les deux échéanciers : du côté japonais, **la date limite pour l'envoi des documents** traduits en français est fixée à mi-août, alors que la partie française les attends **pour le 15 septembre**.

M. Shogo YAMASHITA accepte que la date limite pour l'envoi des documents traduits soit mi-août pour le côté japonais, et mi-septembre pour le côté français.

• **Divers**

M. Shogo YAMASHITA demande des précisions sur la collectivité qui accueillera les 5^e Rencontres car il est prévu qu'elle fasse une allocution lors de la cérémonie de clôture des 4^e Rencontres. Comme cela nécessite des préparatifs la partie japonaise souhaite que le comité de pilotage français **fasse le choix avant 15 juillet**.

M. Patrick GEROUDET pense que cela est faisable.

M. GALLET remercie tous les participants pour la qualité de la réunion, et remercie une nouvelle fois le comité de pilotage japonais pour la qualité de leur accueil à Takamatsu lors du 1^{er} comité de pilotage mixte. Remercie Mme Karine RADTKOWSKY-SEVAISTRE et Mme Katarina FOTIC pour leur travail consciencieux qui a abouti sur les documents de travail précis qui ont permis le bon déroulement de cette réunion. Remercie aussi CLAIR Paris pour la complicité avec laquelle ils travaillent avec CUF, et remercie également l'ambassade du Japon pour sa présence.

Mme Marie-Bernard AMIRAULT DEISS, Responsable des relations internationales de la ville de Tours, remercie tous les participants et annonce que la ville de Tours les invite à faire les visites techniques de Tours.

Compte rendu établi par Cités Unies France

LISTE DES PARTICIPANTS

**Deuxième réunion du Comité de pilotage mixte
des 4^e Rencontres franco-japonaises, 28-30 octobre 2014, à Takamatsu**

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme
Madame	Marie Bernard	AMIRAUT DEISS	Responsable des Relations internationales	TOURS
Monsieur	David	ARMELLINI	Chargé de projet - Relations internationales	TOURS
Monsieur	Serge	BABARY	Maire	TOURS
Monsieur	Jean-Michel	BERLEMONT	Adjoint au Maire	NANCY
Madame	Maurille	BEROU	Chargée de mission Communication et Asie	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
Madame	Miki	CREOLA	Interprète ville de TOURS	TOURS
Madame	Céline	ESTIVIN	Conseillère Municipale déléguée à la communication	TOURS
Madame	Katarina	FOTIC	Chargée de mission	CITES UNIES FRANCE
Monsieur	Bertrand	GALLET	Directeur général	CITES UNIES FRANCE
Madame	Marine	GAUDRON	Chargée d'études	CITES UNIES FRANCE
Monsieur	Patrick	GEROUDET	Adjoint au Maire	CHARTRES
Madame	Yoko	HAMAOKA	Chargée de mission	TAKAMATSU
Monsieur	Kazuhisa	HOSOKAWA	Directeur de recherche	CLAIR PARIS
Monsieur	Shohei	KAJIWARA	Premier Secrétaire	AMBASSADE DU JAPON
Monsieur	Toshifumi	KUROSE	Directeur général	CLAIR PARIS
Monsieur	Tetsuhira	MARUTA	Chef de service	CLAIR TOKYO

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme
Monsieur	Yutaka	MIYATAKE	Directeur général des services	TAKAMATSU
Madame	Anne	MERY-PERREAU	Stagiaire - Relations internationales	TOURS
Madame	Marylène	MOUSSET	Chargée des Relations publiques	TOURS
Madame	Karine	RADTKOWSKY-SEVAISTRE	Coordinatrice	CLAIR PARIS
Monsieur	Jérôme	TEBALDI	Conseiller Municipal délégué aux relations internationales	TOURS
Monsieur	Toshiyuki	UEMURA	Directeur de la division relations internationales	CLAIR TOKYO
Monsieur	Yoshitake	WADA	Chargé de mission	CLAIR TOKYO
Monsieur	Shogo	YAMASHITA	Directeur des relations internationales	TAKAMATSU